

## **Lettre d'information - Juin 2015 – Commission des Titres d'Ingénieur**

### **Plus que quelques jours pour terminer la saisie des données certifiées 2015**

*Portail ouvert du 31 mars au 30 juin 2015*

La CTI et les écoles d'ingénieurs qu'elle accrédite, se conforment aux ESG, standards européens, élaborés par l'association européenne ENQA et adoptés par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace européen (Bergen, 2005). Parmi ces standards, il y a l'exigence -pour les écoles et établissements- de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Suite à la consultation des parties prenantes et des utilisateurs, quelques ajustements ont été réalisés sur la fiche de données certifiées pour la campagne 2015.

Plus d'informations [ici](#).

### **Traduction française des European Standards and Guideline for Quality Assurance in the European Higher Education Area**

*Par le réseau FrAQ-Sup*

Les « European Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area », ou ESG constituent un socle commun pour l'appropriation de l'assurance qualité par les acteurs des systèmes nationaux d'enseignement supérieur.

En 2005, le communiqué de Bergen, dans lequel les ministres européens de l'enseignement supérieur déclaraient l'adoption de la première version des ESG, soulignait l'importance de la coopération entre les agences reconnues au plan national. C'est dans cet état d'esprit que la traduction française s'est inscrite.

La présente traduction est le fruit d'une étroite collaboration entre les agences qualité de Belgique francophone ([AEQES](#)), de France ([Cti](#) et [HCERES](#)) et de Suisse ([AAQ](#)) réunies au sein du réseau francophone des agences qualité pour l'enseignement supérieur ([réseau FrAQ-Sup](#)). Les institutions d'enseignement supérieur ont été associées au projet via une consultation dans chacun des trois pays. Collaborer et consulter semble essentiel au réseau FrAQ-Sup pour

construire un langage partagé sur l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur, au delà des spécificités nationales et au sein de la francophonie.

L'exercice de traduction n'est pas anodin et ses enjeux sont importants : il s'agit de faire concorder différents niveaux de lecture et d'analyse des ESG, puis de faire des choix qui dépassent les questions de vocabulaire.

Ainsi l'expression « Quality Assurance » est traduite pour cette révision par l'anglicisme « assurance qualité », moins spécifique que « management de la qualité », utilisé dans la version de 2005. De même, certaines notions couramment utilisées dans leur forme anglo-saxonne par les pays francophones, méritent une appropriation par les lecteurs. L'expression « Learning outcomes » est traduite par « acquis d'apprentissage » - l'apprentissage faisant ici référence à l'action d'apprendre, quel que soit le niveau, et non à la modalité d'études déployée partiellement en entreprise. De la même façon, « compétences et aptitudes » recouvrent le mot anglais « skills ».

Les références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur sont volontairement génériques afin de permettre à chaque institution, à chaque agence, de les appréhender selon ses propres spécificités et son contexte national et ainsi se les approprier au mieux.

Le réseau FrAQ-Sup encourage chacun à trouver dans ce document les orientations et bonnes pratiques nécessaires au développement de ses démarches d'assurance qualité tout en favorisant les initiatives innovantes.

Lire cet article en ligne [ici](#).

## **Nouvelle version des documents de référence EUR-ACE (EAFSG) :**

En juin 2014, le conseil d'administration d'ENAAE a initié le projet de révision des documents de référence EUR-ACE.

Un groupe de travail a été mis en place, auquel la CTI a participé.

Les réunions de novembre du conseil d'administration et de l'assemblée générale ont adopté une version intermédiaire sous réserve de la mise en place d'un second groupe de travail destiné à retravailler les sections abordant la charge de travail des étudiants et les compétences attendues des formations.

Ce groupe de travail a présenté ses conclusions à l'occasion de la réunion du conseil d'administration de mars 2015.

Ces conclusions et recommandations ont été prises en compte et la version les intégrant a été approuvée.

Les EAFSG sont publiées et téléchargeables au format PDF sur le site [d'ENAAE](#) et sur celui de la [CTI](#).

Elles sont définies comme suit :

(a) Standards and guidelines for accreditation of engineering programmes

(b) Standards and guidelines for accreditation agencies

Vous pouvez également télécharger une présentation synthétique de cette version révisée sur le site d'[ENAAE](#) et sur celui de la [CTI](#).

Lire cet article en ligne [ici](#)

## **La CTI à l'Assemblée générale annuelle du BNEI à Centrale Marseille**

La CTI, représentée par Agnès FABRE, s'est rendue à l'assemblée générale des 12-13 et 14 juin à Marseille pour y animer une formation à destination des nouveaux experts élèves ingénieurs ainsi que pour y présenter la fonction d'expert élève ingénieur, et plus largement les travaux communs aux deux instances.

La table ronde institutionnelle a vu les différents acteurs présents échanger sur le thème de « la place des ingénieurs dans la course à l'énergie ».

Des agoras (tables rondes en petits groupes se sont tenues sur de nombreux sujets, notamment l'enseignement technologique en France.

## **La CTI participe à la journée nationale du réseau PEPITE**

Le 20 mai se déroulait à Nantes la Journée nationale du réseau PEPITE et la CTI y assistait par la présence de son président.

Le déploiement de ce réseau au sein de l'enseignement supérieur et la mise en œuvre rapide des outils (Statut national étudiant entrepreneur, diplôme étudiant entrepreneur, concours ...) est concomitant avec le travail entrepris par la CTI sur les questions d'innovation et d'entrepreneuriat mené en vue d'enrichir le cadre de référence des formations d'ingénieurs en préparation pour 2016 (cf. notamment les derniers travaux en vue du colloque national Cti de février 2015 : documents joints).

Ces dispositifs (du pôle ouvert et collectif au statut individuel accompagné ; de la sensibilisation de tous à l'approfondissement de quelques-uns par le diplôme et les UE spécifiques) ne sont pas totalement nouveaux mais doivent trouver leur place dans l'environnement proche de chaque école, dans la formation de tous les ingénieurs de demain, et doivent s'ajuster au fil de l'eau.

Plus particulièrement, la matinée de cette journée nationale constituait un premier retour d'expérience intéressant essentiellement sur le statut d'étudiant entrepreneur : parité du comité d'engagement (académiques et praticiens), parité de l'accompagnement individuel vers la réussite des études et du projet, interaction avec les stages et la césure, validation ECTS du DEE dans les cursus, nécessité de développer des DEE interdisciplinaires afin de créer les communautés

d'étudiants entrepreneurs multi domaines et de favoriser les échanges de pratiques sur les innovations pédagogiques, etc.

Le réseau PEPITE et la souplesse du cadre sont en eux même des facteurs de réussite d'une démarche qui s'ajustera en avançant, en s'appuyant tout à la fois sur les moyens internes, la dynamique des appels à projets, l'envie des élèves ingénieurs et l'environnement externe pro actif. L'innovation et l'entrepreneuriat dans les formations d'ingénieurs y trouvent là un nouveau relais de croissance et de valorisation !

Lire en ligne et télécharger les documents PDF [ici](#)

### **A vos agendas : prochain Colloque annuel de la CTI !**

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le prochain colloque annuel de la CTI se tiendra à Limoges aux dates suivantes :

*Lundi 8 février 2016 Après-midi Internationale*

*Mardi 9 février 2016 Colloque*

---

Pour vous désinscrire de cette newsletter, merci de nous écrire à [secretariatcti-commission.fr](mailto:secretariatcti-commission.fr)